

(N° 101.)

SENAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1857-1858.

Projet de Loi qui autorise l'aliénation de biens domaniaux.

(Voir les Nos 196, 242 et 251 de la Chambre des Représentants.)

LEOPOLD, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut :

Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le Gouvernement est autorisé à aliéner, par voie d'adjudication publique, les biens domaniaux désignés à l'état annexé à la présente loi sous les n° 1 à 8.

ART. 2.

Les biens repris sous les n° 9, 10, 11 et 12 pourront être vendus à main ferme, aux conditions indiquées, pour chacun de ces articles, dans l'état susmentionné.

Le Gouvernement est également autorisé à traiter de gré à gré pour la vente du bien compris sous le n° 2.

Bruxelles, le 18 juin 1858.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,*

(Signé) AUG. ORTS.

Les Secrétaires,

(Signé) JULES VANDERSTICHELEN.

ED. DE MOOR.

N° D'ORDRE.	DESIGNATION DES BIENS.	SITUATION.		CONTENANCE.	VALEUR.	Observations.
		Communes.	Provinces.			
1	Maison et terrain	Flavinne	Namur	h. a. c. " 01 80	300 "	
2	Bâtimens et terrains de l'ancienne maison d'arrêt.	Courtrai	Flandre occidentale .	" " "	20,000 "	
3	Maisons à deux demeures et terrains	Lichterpeide	Id.	" 70 17	2,500 "	
4	Maisonnele avec terrain	Thourout,	Id.	" 03 56	120 "	
5	Stagniere (ancien polygone)	Zonneboke	Id.	68 58 12	50,000 "	
6	Terre ci-devant éiang appelé <i>Snelkercht</i>	Lillo et Beirendrecht.	Anvers	6 80 16	50,000 "	
7	Terre	Lillo et Orderen . .	Id.	5 73 01	20,000 "	
8	Maison et jardin	Rocour	Liège.	" 04 12	5,912 "	
9	Bois de Neufbois.	Spa	Id.	13 79 80	8,007 19	A céder à main ferme à la ville de Spa, pour l'agrandissement des promenades de la Sauveroye, pour la somme de fr. 8,007 19 c., moyennant la cession du droit de passage, dans les proménades des bois, par les ouvrages servant à l'entretien des routes de la forêt de ce bois dont l'Etat concède le service la propriété.
10	Terrain.	Mons.	Hainaut.	" 32	70 40	A vendre à la fabrique de l'église de St-Nicolas en Bersiamont, à Mons, au prix de fr. 70 40 c.
11	Terrain.	Charleroy	Id.	" 32	226 05	A vendre à la fabrique de l'église de St-Christophe, à Charleroy, moyennant la somme de fr. 226 05 c.
12	Terrain (dépendant du bois de Heid-Fanard).	Spa	Liège.	" 53 8	575 "	A céder de la main à la main, au propriétaire du terrain coustigu, au prix de 575 francs.
					155,710 62	

(24)